POINT D'INFORMATION CHSCT DU 17 AVRIL

Un point d'information avec les membres du CHSCT de l'Aude s'est déroulé le 17 avril à 9h00.
Le nouveau Directeur Départemental des Finances Publiques, Monsieur Nicolas Demonet, en fonction depuis le 15 avril ouvre la séance en regrettant que, compte-tenu des circonstances, la prise de contact avec les membres du CHSCT ne puisse se faire en présentiel.
Monsieur Maynau prend alors la parole pour indiquer qu'un agent des Finances Publiques est suspecté à cette heure d'avoir contracté le COVID-19 (simple suspicion) et que, par ailleurs, plus aucun(e) agent(e) n'est actuellement en quatorzaine dans le département.

Les questions des membres du CHSCT sont ensuite évoquées : Solidaires Finances Publiques demande à la Direction quelles sont les consignes et les équipements donnés au personnel assurant le nettoyage des locaux, en particulier les agent(e)s Berkani. Nous réclamons notamment que ces personnels, dont l'activité est indispensable pendant la période de confinement plus encore qu'à l'accoutumée, soient dotés de matériel de protection essentiel pour assurer leur sécurité : blouse à usage unique et gants jetables, selon les recommandations nationales. De plus, il apparaît que tous les personnels qui assurent au quotidien le nettoyage de nos locaux n'ont pas reçu la consigne, qui nous semble primordiale, de désinfecter tous les jours les digicodes d'entrée. En effet, ceux-ci sont utilisés au quotidien par les agentes et agents des Finances Publiques et sont, par conséquent, source de propagation du COVID-19.
Sur ce dernier point, la Direction répond que des consignes en ce sens ont été données (elle l'affirme !) ainsi que sur le nettoyage approfondi des poignées de porte.

Nous ne partageons pas ces considérations à Solidaires Finances Publiques puisqu'il nous a été remonté par des agent(e)s Berkani qu'aucune directive visant à nettoyer les digicodes n'avait été reçue. Affaire à suivre donc car cette précaution élémentaire et qui ne serait guère difficile à respecter apparaît véritablement essentielle en cette période.

Sur l'aspect des équipements, la Direction indique que tous les agent(e)s Berkani ont été doté(e)s de gants jetables : là encore, nous ne pouvons cautionner cette position, des remontées nous faisant plutôt penser que les dits gants ont du être achetés par les agent(e)s sur leurs propres deniers !
Pour ce qui concerne les blouses à usage unique, la Direction rétorque qu'aucune mesure normative n'impose la fourniture de cet équipement. L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) prend alors la parole pour s'inscrire en faux contre cette assertion : en effet, la fiche relative à la conduite à tenir pour le nettoyage des locaux précise que la blouse à usage unique doit impérativement être utilisée !

Monsieur Demonet met fin rapidement au débat en indiquant que des blouses à usage unique seront rapidement commandées. Nous nous félicitons de cette décision qui permet de faire respecter les mesures élémentaires de sécurité pour des personnels indispensables et particulièrement sollicités dans la période.
Le médecin de prévention, Pascal Eluard, qui a repris ses activités dans le département depuis le

milieu de cette semaine, ajoute par ailleurs qu'il serait également bon de prévoir une dotation de lunettes pour les personnels de nettoyage. Il s'agit en effet non seulement d'un élément de protection contre le virus du COVID-19 mais également contre les émanations de chlore qui résultent des produits chimiques utilisés.

Le sujet des agentes et agents en autorisation d'absence souhaitant reprendre leur activité aux Finances Publiques est ensuite évoqué : en effet, du fait de la scandaleuse décision du Ministre de la Fonction Publique de réduire congés et ARTT au prorata des jours non travaillés du fait de l'exercice de missions n'étant pas définies comme prioritaires, des agent(e)s veulent légitimement revenir sur leur poste de travail.
Monsieur Demonet indique qu'il n'est pas question de remettre en cause la sécurité des agent(e)s : seul(e)s les agent(e)s exerçant des missions prioritaires ne pouvant être effectuées qu'en présentiel doivent se rendre sur site.
Solidaires Finances Publiques se félicite de cette prise de position : la santé des agent(e)s est notre priorité tout comme manifestement notre DDFIP.

En ce qui concerne la réduction des congés et ARTT, nous faisons toute confiance à nos organisations syndicales nationales (et notamment Solidaires Finances Publiques) pour obtenir une solution satisfaisante pour l'ensemble des agent(e)s des Finances Publiques, de l'Aude ou d'ailleurs.
Profitons de cette occasion pour saluer le remarquable travail du Bureau national de Solidaires Finances Publiques au quotidien auprès de la Direction Générale pour empêcher que de telles décisions toxiques et méprisantes pour le personnel des Finances Publiques aillent à leur terme !
Les agentes et agents des Finances Publiques leur en sont infiniment reconnaissant(e)s !

Nous souhaitons ensuite aborder la question de la mise à jour du DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) des éléments relatifs au COVID-19. En effet, il apparaît à Solidaires Finances Publiques que les mesures de prévention prises doivent impérativement figurer dans le DUERP de chaque poste et service.
L'assistant de prévention, Jean-François Dupuy, indique que la restitution des DUERP, compte-tenu des circonstances, n'est pas encore effectuée. Mais d'ores et déjà, il a ajouté une ligne de sa propre initiative ce dont nous nous félicitons.
Monsieur Demonet ajoute que ce point est très important, qu'il veillera à ce que les mesures de précaution soient présentes sur ces documents et que ces données feront l'objet d'une diffusion aux membres du CHSCT.
Nous nous félicitons encore une fois de cette prise de position qui nous semble aller dans le bon sens, à savoir la préservation de la santé des agentes et agents des Finances Publiques au travail.

Monsieur Demonet présente alors la campagne impôt sur le revenu qui débute lundi 20 avril. Il indique qu'aucun accueil physique ne sera assuré et que des mèls seront adressés aux contribuables pour leur préciser ce point. Il ajoute qu'il a déjà demandé aux chef(fe)s de service d'être vigilant(e)s sur l'aménagement des postes de travail dans les SIP et au centre de contact de Carcassonne afin de respecter impérativement les règles de distanciation sociale. Il préconise enfin un niveau de présence des agent(e)s le plus bas possible avec en toute hypothèse un plafond à ne pas dépasser de 40% de l'effectif total en présentiel pour les SIP.

Solidaires Finances Publiques tient à saluer le discours du DDFIP qui donne priorité à la santé des agent(e)s des SIP et du centre de contact.
Toutefois, nous restons vigilants sur la situation au centre de contact où SRP (Stratégie Relations au Public) est à la manœuvre : en effet, il semblerait que plus aucune rotation ne soit autorisée à partir de lundi, que l'ensemble des agentes et agents non empêché(e)s devront être présent(e)s et que les empêché(e)s devront travailler à distance. Cela au motif que les centres de contact doivent s'attendre à être fortement sollicités dès lundi et que, dès lors, un fort présentiel d'agent(e)s est exigé !
Nous ne pensons en rien que la préoccupation actuelle des Françaises et des Français soit la situation de leur impôt sur le revenu ou le montant de leur prélèvement à la source !
Il nous semble surtout que ces hiérarques sont particulièrement déconnectés de la réalité !
Nous rappelons donc que les consignes nationales prévoient un maximum de 50% de l'effectif des centres de contact en présentiel et que les agent(e)s empêché(e)s n'ont aucunement vocation à travailler à distance !
N'hésitez-pas à nous faire remonter toute difficulté en la matière !

Solidaires Finances Publiques demande ensuite à ce qu'une délégation du CHSCT puisse s'assurer que les mesures de distanciation sont bien respectées dans les SIP du département et au centre de contact. Monsieur Demonet partage cette préoccupation et propose que des photos ou des vidéos soient adressées aux membres du CHSCT (en particulier l'ISST et le médecin de prévention) et à lui-même. Il mettra cette procédure en place dès le début de la campagne, soit lundi.
Une nouvelle fois, nous ne pouvons que nous féliciter de cette position du DDFIP et de sa réactivité et volonté de transparence !
Quel contraste avec les DDFIP précédent(e)s !

Monsieur Demonet souhaite ensuite évoquer le cas des travailleurs à distance et notamment les risques psycho-sociaux induits. Il a demandé à cet effet aux chef(fe)s de service d'être très vigilant(e)s et également, d'appeler régulièrement leurs subordonné(e)s concerné(e)s !
Tout cela tranche à nouveau avec l'attitude désinvolte de la Directrice Départementale des Finances Publiques par intérim, madame Goutaudier, qui lors de la dernière audio-conférence avait dédaigneusement rétorqué à Solidaires Finances Publiques qu'un tel rappel aux chef(fe)s de service était superfétatoire !

Ce point se clôt à 9h50 : contrairement aux précédents, nous sommes très satisfaits de son déroulé. Nous avons pu discuter (enfin !) de façon constructive avec le nouveau DDFIP et cela nous semble de très bon augure pour l'avenir !